


Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :		
L'objectif de cette certification est d'apporter à des artistes un apprentissage à la création et au développement de projets artistiques à vocation éducative et sociale, dans différents milieux sociaux et professionnels. Cet apprentissage se fonde sur l'acquisition de compétences appliquées à leur parcours artistique à partir des cadres et des concepts de l'intervention auprès et avec des publics.		
Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalité(s)	Critères
C1 : Identifier et analyser, à partir de réflexions, de références et de témoignages, les interactions entre l'art, le social et le politique dans les pratiques artistiques contemporaines afin de nourrir l'élaboration d'un projet d'intervention à partir de ces enjeux.	 Rendu d'un document de synthèse ou mémoire réflexif	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie l'historique et les enjeux de l'intervention artistique et les intègre à son travail individuel et lors des interventions. - Le candidat situe les différentes étapes de son parcours de certification au regard de son vécu personnel.
C2 : Analyser les politiques publiques culturelles et interministérielles menées par l'État, les collectivités territoriales, les fondations et associations en matière de transmission et de démocratie culturelle, afin d'identifier un réseau de partenaires potentiels, plus particulièrement dans le champ des arts visuels.		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie les partenaires potentiels. - Le candidat connaît l'actualité des politiques publiques culturelles en matière de transmission et de démocratie culturelle, notamment dans le domaine des arts visuels. - Le candidat maîtrise les enjeux des partenariats et de la démarche collective.

C3 : Rencontrer et échanger avec le réseau de partenaires - structures culturelles, éducatives et socio-éducatives, médico-sociales, sociales, tant du secteur public que du privé sur le territoire local, régional et national - afin de prendre en compte les problématiques afférentes à ces structures dans l'élaboration d'un projet d'intervention.

C4 : Elaborer un projet artistique d'intervention en mettant en œuvre une méthodologie de projet participative, impliquant le ou les partenaires, de sa construction jusqu'à sa formulation et sa réalisation.

C5 : Intervenir et communiquer de manière adaptée aux contextes et aux publics impliqués dans l'intervention (porteurs de handicap, scolaires, détenus...), en mobilisant les expériences des participants et les ressources du cadre d'intervention (rural, urbain, hospitalier, pénitentiaire ...).

✚ Un stage de 25 heures minimum de face à face devant de multiples publics, et qui fait l'objet d'un rapport de stage.

Les deux documents (mémoire et rapport de stage) peuvent être illustrés par d'autres supports (audios, vidéos).


L'ensemble des deux documents doit faire un minimum de 30 pages.

- Le candidat échange en amont des interventions avec le réseau de partenaires.
- Le candidat identifie et analyse les besoins des partenaires.
- Le candidat formule des objectifs communs avec les partenaires.
- Le candidat analyse de façon réaliste et met en perspective sa démarche artistique d'intervention.

- Le candidat choisit de façon pertinente les lieux des interventions par rapport à la démarche plastique personnelle.
- Le candidat peut construire et conduire ses interventions de façon autonome.
- Le candidat peut impliquer les partenaires dans la construction et la conduite de l'intervention, à leur demande.
- Le candidat est engagé dans l'intervention.
- Le candidat identifie et investit les enjeux artistiques dans les projets d'intervention.

- Le candidat identifie clairement les publics cibles et leurs caractéristiques, ainsi que le cadre des interventions.
- Le candidat adapte ses postures et les protocoles d'intervention selon les besoins des publics et des partenaires.

C6 : Au sein d'une démarche collective associant le ou les partenaires, et en se fondant sur les retours des participants, évaluer l'intervention (au regard notamment des objectifs de renforcement de la confiance en soi par l'expérimentation et d'inscription dans un projet collectif de pratique artistique) et proposer des pistes d'évolution.

 Soutenance orale
de 20 minutes
devant un jury.

- Le candidat sollicite les participants après l'intervention pour qu'ils expriment leurs retours.
- Le candidat s'interroge sur le dispositif d'intervention au regard de sa propre pratique.
- Le candidat échange en aval des interventions avec le réseau de partenaires.
- Le candidat propose des pistes d'évolution.